

LES RESSOURCES NUMERIQUES ET LE CDI :

QUELS ENJEUX POUR L'ETABLISSEMENT? QUELLES RESSOURCES ET QUELS ACCES POUR QUELS PUBLICS ?

Intervenants :

Jean-Louis DURPAIRE, Inspecteur général de l'éducation nationale.

Laurence LEVY DELPLAT, IA IPR établissement vie scolaire, Académie de Paris.

Dominique BARNICHON, conseiller TICE du recteur de l'académie de Paris.

Marie-Christine FERRANDON, directrice du CRDP de l'académie de Paris.

Dominique AROT, Inspecteur général des bibliothèques.

Introduction par : Marie-Christine FERRANDON, directrice du CRDP de l'académie de Paris.

Dans un salon sur le développement numérique, il faut avoir un moment de réflexion autour de la documentation en collège et en lycée.

Contexte :

Le matin le ministre de l'éducation nationale est venu au salon parler du plan de développement des usages du numérique à l'école.

Il existe une offre des éditeurs privés et des opérateurs publics qui mettent des ressources à disposition du monde éducatif.

Dans les établissements de nouveaux équipements arrivent : ENT, tablettes électroniques, ballado diffuseurs, ordinateurs portables etc.

Questionnement :

Que se passe-t-il au CDI ? De quelle façon les professeurs documentalistes intègrent-ils ces changements ? Comment ces nouveaux outils sont-ils appréhendés par les professeurs et les élèves ?

Dominique BARNICHON, conseiller TICE du recteur de l'académie de Paris intervient sur les Espaces Numériques de Travail (ENT) :

Un espace numérique de travail est un bureau virtuel personnel, accessible à distance par un identifiant et un mot de passe.

Notions historiques :

Dans les années 70 : Premiers ordinateurs personnels

Dans les années 80 : développement de la télématique et des réseaux d'ordinateurs.

Il est intéressant d'avoir un espace personnel accessible depuis différents points.

Il existe deux types de produits :

Le e-Learning : enseignement à distance

Les réseaux pour la vie scolaire

L'ENT rassemble ces deux points, grâce à un poste connecté à Internet et accessible pour tout le monde.

Il existe différentes « briques » d'ENT plus ou moins développées :

Des outils pédagogiques

Des logiciels classiques des disciplines

Des outils de communication : forum, blog, messageries

Des outils permettant de voir la disponibilité de documents et leur réservation. (Ex: CRDP)

Pour que ces outils soient d'utilisation pratique il faut qu'ils soient compatibles, interopérables avec les outils du commerce de façon à avoir un large choix de produits.

Sur un ENT on peut aussi construire et partager des ressources. Par exemple dans le cadre des TPE ou de l'ECJS.

Le problème est alors l'information des enseignants par rapport au juridique (ce que l'on peut utiliser ou non). Le documentaliste a alors un rôle d'information pour ses collègues.

Laurence LEVY DELPLAT, IA IPR établissement vie scolaire, Académie de Paris intervient sur les objets nomades :

Le monde éducatif entretient un rapport singulier avec les objets nomades que les élèves portent sur eux. On n'en fait pas toujours usage.

Exemple d'objets nomades : Internet mobile, notebook, clé 3G ...

Ces objets permettent de faire des recherches, des photos et vidéos, de lire, de rédiger. Ces technologies sont impressionnantes car c'est très fluctuant, tout bouge tout le temps. Pourtant leur utilisation devient de plus en plus confortable et facile.

Actuellement 30% des téléphones portables disposent de la 3G. C'est un engouement de la société et des élèves.

Il faut se questionner pour savoir si on laisse ces objets à la porte ou si on en fait des objets pédagogiques. C'est un questionnement que doivent se poser les établissements : que va-t-on faire de ces objets ?

Dans l'académie de Paris le CRDP va prêter des tablettes numériques à certains CDI, pour évaluer l'utilisation qui peut en être faite.

La réflexion sur les usages pédagogiques des objets nomades est en route. La réflexion française est en gestation, mais la réflexion mondiale à ce sujet est déjà dense. Il y a des analyses, des évaluations, des réflexions, des expérimentations partout dans le monde.

Ce qui compte ce n'est pas l'objet mais le dispositif pédagogique qui va avec.

Il faut créer des dispositifs pour les apprentissages.

Les expérimentations montrent un changement sur la façon dont on peut apprendre.

Chez les anglo-saxons il existe des théories sur les apprentissages grâce aux objets nomades.

On a de moins en moins besoin de mémoriser. Il s'agit plus de trier, évaluer les informations trouvées. Il faut faire quelque chose de pertinent avec les données fournies par ces objets, avec ce que l'on peut trouver grâce aux objets nomades. Le traitement des informations trouvées grâce à ces outils est nécessaire.

Dominique AROT, Inspecteur général des bibliothèques, intervient pour nous donner l'éclairage du monde des bibliothèques :

Si on s'intéresse à l'enseignement supérieur et aux institutions culturelles on s'aperçoit que ces univers sont fortement numériques.

Dans l'enseignement supérieur :

Les jeunes sont dans une situation où ils bougent entre leur logement étudiant, le domicile parental et un petit boulot. L'outil informatique est alors un avantage par sa mobilité.

Dans les parcours de formation, on laisse plus de place aux travaux collectifs où l'outil informatique est indispensable, notamment les nouveaux outils liés aux ENT.

On voit l'émergence de revues électroniques, donc l'abonnement à des bouquets de revues dans les bibliothèques universitaires. Le recours à la documentation se fait à travers l'électronique.

Vers le modèle anglo-saxon : la bibliothèque universitaire est un Learning Center qui favorise l'autodidactie, le travail de production de connaissances à partir de ressources.

Dans les bibliothèques des collectivités territoriales :

Les $\frac{3}{4}$ des bibliothèques municipales sont connectées à Internet et offrent un accès à Internet aux usagers. Beaucoup de bibliothèques utilisent le web 2.0 : informations

par SMS, envoi de courriers électroniques ...Le développement des livres électroniques s'accélère. On trouve de plus en plus de tablettes.

Il y a un gros effort des pouvoirs publics pour la numérisation du patrimoine (par exemple Gallica). Le but est de mettre un large corpus à disposition du public. Ce corpus sera utilisable aussi dans le secteur scolaire.

Les usages évoluent. Les emprunts diminuent, mais il y a plus de travail sur place. Les usagers viennent profiter du Wifi, accéder aux ordinateurs, pour la convivialité et les actions culturelles.

Un grand nombre de bibliothèques développent des portails avec des contenus très riches. Ce sont des lieux de partage sur la lecture, de sociabilité autour des livres. Autrefois le prêt était un facteur d'activité important.

De nos jours ce sont surtout les services proposés qui sont intéressants comme indicateurs. Les usagers viennent moins pour emprunter, mais plus pour profiter des services fournis.

Jean-Louis DURPAIRE, Inspecteur général de l'Education nationale intervient sur l'avenir des CDI.

L'avenir de la documentation est un défi. L'avenir appartient à la documentation.

Au Québec il y a eu un congrès documentaire il y a peu. En France, on manque de rencontres entre les différents milieux liés au documentaire (bibliothèques, CDI...)

Wikipédia est accessible de partout et est très consultée. Dans les rayons les encyclopédies papier sont de moins en moins consultées. Qu'est ce qui est vraiment utilisé dans un CDI ?

La bibliothèque est un espace libre. Les CDI se transforment (plus en lycée qu'en collège). Les espaces doivent être repensés, du CDI au Learning Center. Pourquoi existe-t-il encore des salles de permanence ?

On ne peut fonctionner en documentation sans réseaux. Le système éducatif a une force considérable, car il est très nombreux mais il faut apprendre à travailler ensemble. On a besoin de structuration pour avoir un réseau.

Apprendre à apprendre est le plus important dans le socle : c'est l'idée centrale du Learning Center. Ceci est bien plus important que la lecture.

Il y a une évolution dans la culture de l'information. Il faut une maîtrise des techniques documentaires, mais c'est en fait beaucoup plus vaste que cela, ce n'est pas linéaire. On

apprend à utiliser un seul logiciel, mais ce qui compte est de comprendre le fonctionnement de l'outil. Le traitement documentaire a changé : les thésaurus et classifications ne sont plus d'actualité. Il faut repenser toute la technique.

En France nous sommes très en retard sur le numérique, 22^{ème} rang mondial.
L'action documentaire est importante car il y a une bibliothécarisation du monde.

Désormais il faut se concentrer sur les missions essentielles :

- Le pédagogique
- La culture de l'information
- Les services à l'établissement
- La politique documentaire

Ce sont des missions peu visibles, modestes mais qui sont au cœur de la vie de l'établissement.

La documentation est un moteur pour la pédagogie, pour apprendre différemment (avec des outils nomades comme Google Book par exemple).

On va moins dans les lieux documentaires, ou alors on y va pour d'autres raisons.

Le numérique est important, mais ce qui est important est l'homme, la ressource humaine, et ce qu'il met dans les projets.

Questions du public :

Y a-t-il un danger de laisser les élèves accéder à des objets numériques au collège ? Problème du contrôle.

Les objets sont là, on ne peut pas faire sans. Quand on parle les élèves font déjà parfois autre chose, ça ne sera pas forcément amplifié s'il utilise un support numérique.

C'est à chacun de décider si on se « débranche » pendant son cours. Il peut être intéressant de débattre avec les élèves de ces questions.

Un élément de la culture informationnelle est l'éthique et la responsabilité.

Il y a plus lieu de s'inquiéter des usages du numériques qui sont fait dans la chambre qu'à l'école. A l'école on apprend l'essentiel : les savoirs de base y sont réaffirmés. Dans le socle commun, un pilier entier est consacré aux technologies de communication.

Qu'en est-t-il du coût ? Des ressources financières ?

Il est facile d'être envieux des systèmes universitaires qui sont très performants. Il faudra une dynamique avec les CRDP et la mise en place de politiques budgétaires.

Il faudra aussi réfléchir sur les notions de collections, par rapport aux flux d'informations.

Il faut changer d'échelle : on fournit des services.

Les catalogues de ressources doivent se développer de façon plus globale. Il faut dépasser le niveau de l'établissement.

Concrètement à quoi ressemblera un Learning Center ? Est-ce que cela ressemble à une salle d'étude en accès libre ?

Le lieu devra être conçu par des professionnels de la documentation et des enseignants. Il faut une co-construction : organisation des espaces et des ressources proposées. Il faut mettre en lien la documentation et la pédagogie. Les horaires d'ouvertures les plus larges possibles, comme dans les universités sont un avantage tout comme la souplesse dans l'aménagement des lieux. La documentation doit être une institution vivante en constant renouvellement.